

ordinateur PC ou Mac, chaîne hi-fi, lecteur réseau... Mais attention, la qualité du matériel a un impact sur le rendu sonore. Pour les audiophiles abonnés à un service de haute qualité, l'utilisation de matériels de fabricants spécialisés (Cabasse, Yamaha, Focal...), avec lesquels les plateformes ont passé des accords, est conseillée pour vivre la meilleure expérience possible à la maison. Et en mobilité? C'est plus compliqué! « Rien ne sert d'acheter un casque très haut de gamme pour écouter les fichiers standard des plateformes, surtout dehors et sur un smartphone qui ne restitue pas correctement les fichiers », commente Alexis Eychenne. D'autant plus si ce dernier est connecté sans fil, en Bluetooth. « Même avec du son de haute qualité, cette technologie dégrade considérablement le rendu des morceaux. » Ses conseils? Préférer un casque de milieu de gamme à brancher directement

sur son mobile, par exemple le HD25 de Sennheiser ou le DT770 de Beyerdynamic (autour de 130 euros) ou un casque de la marque italienne V-modà (de 150 à 300 euros). « Essayez-en plusieurs avant d'acheter, car autant investir dans un casque confortable, qui offre un son correspondant à ce que vos oreilles ont envie d'entendre », conclut-il. Et pour parfaire la panoplie, pour les plus exigeants, l'achat d'un amplificateur DAC (de marque FiiO, iFi Audio, Chord Electronics...), un appareil à placer entre le smartphone et le casque, peut être un bon investissement. Comptez à partir de 50 euros pour un modèle d'entrée de gamme.

L'AVIS D'EXPERT

Murielle CAHEN

Avocate spécialisée dans les nouvelles technologies



«Attention au partage de musique illégal !»

Des plateformes en ligne illégales permettent d'écouter des titres musicaux (ou de regarder des films et des séries) à volonté. Ces dernières diffusent des contenus sans s'acquitter des droits d'auteurs. Il existe pourtant un risque juridique. Mais celui-ci ne pèse pas sur les utilisateurs qui se contentent d'écouter les titres. Aucun n'a d'ailleurs encore fait l'objet de sanctions de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (Hadopi). Mais la doctrine les concernant pourrait changer avec la création de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, issue de la fusion entre le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et de la Hadopi, qui devrait intervenir cette année. En revanche, les internautes qui partagent sur internet des œuvres musicales ou qui fournissent un lien vers une page de téléchargement d'un logiciel de partage (peer-to-peer) accompagné de conseils techniques encourrent de lourdes sanctions : jusqu'à trois ans d'emprisonnement et une amende de 300 000 euros.

	YouTube Music (Google)	Qobuz	Tidal
	YouTube Music	qobuz	TIDAL
	1 mois	1 mois	1 mois
	Avec publicité	Non	Non
	9,99 € (1 compte)	Non	9,99 € (1 compte)
	Non	19,99 € ou 14,99 € avec un engagement sur 1 an	19,99 €
	14,99 €	34,99 € ou 29,16 € avec engagement sur 1 an	14,99 € ou 29,99 € ⁽⁴⁾
	4,99 €	Non	4,99 € ou 9,99 € ⁽⁴⁾

6 €/mois pendant 12 mois. (4) En haute qualité.